

## Récession et immigration: Les mineurs marocains dans les mines de charbon du Nord-Pas-de-Calais

### Le minerai noir et les déplacements de population:

Le charbon a en différentes parties du monde provoqué le déplacement de populations. Au Royaume Uni, en Ukraine ou dans le Nord de la France, la découverte de gisements a provoqué dans un premier temps l'afflux de population périphérique puis de plus en plus lointaine. Ce sont tout d'abord les Picards qui commencent à quitter leurs terres pour travailler à la mine, puis les mineurs belges du Borinage. Puis, les migrations lointaines deviendront systématiques à la fin de la première guerre mondiale afin de remettre en état les installations minières détruites. A partir de cette période vont se mettre en place de véritables cycles démographiques qui vont marquer l'histoire de l'extraction charbonnière. C'est ainsi que les mines vont absorber un contingent important de travailleurs étrangers de nationalités différentes, Italiens, Polonais, Yougoslaves. Le processus se renouvelle aussi longtemps que l'extraction charbonnière continue. L'émigration marocaine, dernier flux migratoire, s'inscrit dans un contexte différent. Car l'arrivée massive de mineurs marocains dans les années 60 ne correspond pas à une phase d'ascension de la production mais au contraire coïncide avec la diminution de l'activité minière. C'est donc sur fond de crise charbonnière qu'il faut interpréter l'intensification de ce courant migratoire. D'un côté, les Houillères planifient le déclin progressif de la production, de l'autre, on assiste à une politique de recrutement de la main-d'œuvre étrangère, notamment marocaine, pour lesquelles des recruteurs en poste dans les pays d'origine organisent l'arrivée en masse de célibataires.

### L'immigration marocaine:

En effet, dès 1956, les Houillères du Nord-Pas-de-Calais avaient déjà organisé une mission auprès du Ministère du Travail marocain et l'ambassade de France à rabat pour favoriser l'introduction plus régulière en France de travailleurs marocains. L'entreprise proposait la fourniture d'un passeport pour une entrée légale en France, l'octroi d'un contrat de travail et d'une carte de séjour, un acheminement aérien gratuit et une formation professionnelle. Puis la mission a été confiée à Félix Mora, ancien militaire connaissant parfaitement la langue qui fut recruté pour s'occuper de la main d'œuvre étrangère. Félix Mora, dont le nom va entrer dans la mémoire collective, va prospecter directement sur le terrain et les gens qui l'accompagnent se chargent de toutes les opérations de sélection, d'acheminement et de répartition des ouvriers marocains selon les besoins de chaque unité de production. Il recrute dans un pre-

mier temps les membres des familles d'anciens mineurs prêts à travailler à l'étranger. Mais peu à peu, lorsque Félix Mora entame sa tournée, des milliers de marocains convergent sur les lieux de recrutement, arrivant des plaines arides ou des montagnes éloignées, attendant des journées entières pour le rencontrer. Peu figureront sur la liste sélectionnée. Les méthodes de recrutement où musculation, dents, ossature physique sont examinées avec la plus grande attention et où un tampon vert ou rouge sur la peau sanctionne le choix ont soulevé la plus grande réprobation et sont inscrites dans la mémoire populaire. Cette organisation a toutefois permis le recrutement de 77000 mineurs en une quinzaine d'années.<sup>1</sup>

## Les raisons de l'exil:

Au départ, l'émigration marocaine n'est pas différente des autres courants migratoires. Comme pour d'autres pays, elle peut être expliquée par des causes économiques et politiques. Les incidences de la colonisation, les structures traditionnelles agricoles, l'insuffisance des structures industrielles, le chômage endémique, le niveau de vie insuffisant sont autant de facteurs déclencheurs d'exil. Mais ce sont souvent des causes ponctuelles qui poussent les émigrants à quitter leur pays: pénuries alimentaires, exil politique, projet familial, phénomène d'imitation. L'option migratoire résulte à la fois de facteurs sociaux, démographiques et économiques mais aussi d'une dimension vécue. Les mineurs marocains étaient pour la plupart des paysans du sud du Maroc<sup>2</sup> soucieux d'obtenir des gains avantageux par l'intermédiaire d'un travail de force au fond de la mine, pénible et dangereux. Dans le milieu d'origine, chacun doit contribuer à apporter les fruits de son travail au foyer, gardé et géré par le chef de famille, grand-parent, père ou frère aîné. Chaque membre de la famille se doit de ne pas déshonorer les siens. Le contrôle collectif est donc une conséquence qui place l'individu sous le regard et le jugement d'autrui. La solidarité est un devoir et nul ne saurait déroger à cette loi. Les candidats au départ ont donc pour objectif de gagner le plus d'argent possible car ils ont plusieurs personnes à charge. La mine leur fournit cette opportunité et le travail d'abattage, payé à la tâche qui les attend répond à leurs souhaits économiques. Ils quittent donc les activités agricoles et l'élevage du bétail sans cesse remis en cause par la sécheresse et gagnent la France considérée comme un pays de cocagne, embellie par les discours de ceux qui sont partis. Munis de contrats à durée déterminée puis du statut du mineur, ils forment une vague d'immigration masculine

1 Marie Cegarra, *La Mémoire confisquée. Les mineurs marocains dans le Nord de la France*, Villeneuve-d'Ascq (nord) 1999.

2 La région du Sud-ouest (Agadir et l'ensemble du Souss) a constitué la première et la plus importante région de migration nationale et internationale. Elle a été relayée ensuite par la région du nord-est (d'El Hoceïma à Oujda). Les émigrants, plus âgés que les précédents et plus déterminés à rester à l'étranger se répartissent dans différents pays de la CEE et notamment, la France, la Belgique et les Pays-Bas. Enfin, le littoral atlantique et les régions de Fès et de Meknès ont fourni la dernière vague de migrants à partir des années 70, différents des premiers par leur culture urbaine et industrielle, en général plus qualifiés et plus adaptés au travail industriel.

fortement rotative qui se transforme par la suite en émigration familiale de longue durée. Ils vont accompagner l'industrie minière qui s'engage dans un processus de vieillissement croissant.

## Le déclin de l'industrie minière

Les Houillères, en effet, subissent une réduction progressive de l'activité de production accompagnée de sévères réductions d'emplois et amorcent les différentes étapes, qui vont mener des années 60 aux années 90 à la fermeture des mines.<sup>3</sup> L'embauche des marocains va assurer la flexibilité et facilite la récession au moindre coût. En effet, les contrats à durée déterminée vont permettre de renouveler les entrées et d'organiser les départs des autochtones sans titularisation supplémentaire. Ainsi, la production est strictement adaptée aux objectifs immédiats et les effectifs sont ajustés en fonction de la programmation progressive de la fermeture des puits de mine les moins rentables. L'industrie charbonnière entre définitivement dans la voie d'un déclin accéléré duquel elle ne sortira pas. A partir de la grande grève des mineurs en 1963, la population minière sait désormais que l'exploitation charbonnière est condamnée et que se termine cette ère où le travail dans les mines se perpétue de père en fils. La décroissance rapide conduit les Houillères à organiser la récession en bon ordre. Son but est d'atténuer les effets sociaux et d'éviter un grave conflit social. Mais des mouvements de protestation et de défense des acquis sociaux ponctuent chaque fermeture de siège. L'augmentation croissante du déficit des Houillères et la concurrence des autres sources d'énergie amène l'Etat à mettre en place un dispositif social et régional permettant d'accélérer la reconversion. Ainsi, le recrutement des mineurs marocains permet de conserver une certaine souplesse dans les effectifs, de faire face aux éventuels à-coups en s'approvisionnant constamment en main-d'œuvre robuste, en évitant les désavantages des promotions, de l'organisation ou de la revendication. Toutefois, les mineurs marocains pourront renouveler leurs contrats à partir des années 1977, période de stabilité relative ce qui engendre une plus grande stabilité professionnelle. Ce système met en place un processus de sédentarisation qui se ponctuera à l'issue d'une grève revendicative en 1980 par l'acquisition du statut du mineur. L'obtention du statut du mineur marque un tournant décisif, les mineurs marocains bénéficient désormais des mêmes droits que les autochtones et la pérennité de l'emploi engendre l'arrivée massive des familles.

Une mission de constat, après le dernier espoir lié à l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, sonne le glas. La production non rentable est tombée en chute libre, le nombre des salariés a

3 Face aux difficultés économiques, les solutions adoptées varieront au gré des conjonctures politiques: le plan Jeanneney propose de réduire la production et de fermer les mines non rentables. Le plan Bettencourt en 1968 accélérera le processus de reconversion. En 1973, face à l'augmentation du prix du pétrole, le charbon redémarre mais la fermeture des mines est confirmée en 1985. La relance en 1981 est de courte durée, le plan d'arrêt des sièges est établi et le dernier puits de mine Oignies, fermera en 1990.

été divisé par dix. Un plan social d'une importance sans doute jamais inégalée se met en place qui ne peut éviter la mise hors activité d'hommes encore jeunes et les déracinements. La décision principale est bien l'arrêt définitif de toute activité extractive des Houillères du Nord-Pas-de-Calais. Il faut en terminer avec les derniers effectifs. Un dernier plan social ponctuera cette étape. Si la reconversion est possible pour certains agents et si les Houillères s'étaient engagées à trouver des solutions pour son personnel, tous les cas ne peuvent être réglés. L'objectif était d'offrir, à chaque agent un poste de reclassement mais le nombre d'emploi est limité: il faut satisfaire en priorité les mineurs qui ont de l'ancienneté et une famille en France. Pour les autres et notamment les mineurs marocains, le retour au pays devient une solution obligatoire et une pression est exercée sur ceux qui ont peu d'ancienneté, qui sont célibataires ou qui ont des enfants en bas-âge. L'aide au retour programmée par le gouvernement s'accompagne d'une prime de départ accordée par le patronat des branches industrielles en déclin comme la mine, la métallurgie et la sidérurgie ou en restructuration comme l'automobile. Mais le travail était la clé de la mise en mouvement de ces migrants et donnait sens à leur séjour. Leur retour apparaît comme une solution inacceptable dans la mesure où elle détruit leur histoire et leurs projets individuels. Le refus majoritaire signe l'échec d'une politique qui n'avait vu en eux qu'un volant flexible de main d'œuvre et met en lumière le sort des immigrés et de leurs familles qui peu à peu se sont familiarisés à la société française. Tant que la prospérité durait, l'immigration anticipait l'évolution de l'emploi vers la déstabilisation et la précarisation, tout en satisfaisant aux conditions de sa croissance et en accompagnant les offres variables de la main d'œuvre. Avec la crise, l'emploi et l'organisation du travail se transforment, sous les lois de l'incertitude mondiale, dans le sens d'une plus grande flexibilité.<sup>4</sup> Les populations immigrées sont les plus fortement touchées par ce processus d'insécurité professionnelle.

## Retrouver les siens?

Désormais, le sort des mineurs marocains bascule dans la fragilité des emplois précaires, le péril grandissant du licenciement ou la menace pressante d'un retour au pays. Mais ceux-ci ne désirent pas d'un retour ou les conditions de réinsertion sont hypothétiques. L'ampleur de ces problèmes déclenche une grève mémorable en 1987, tant elle se différencie des habituelles actions de contestation et de revendication dans les mines. Mais les mines ferment et les mineurs marocains sont obligés de se reconvertir ou de repartir, certains sont à la retraite, d'autres touchés par le chômage ou le travail temporaire. Ici ou là-bas l'avenir est incertain.

En France, ils ont découvert la culture industrielle, ils ont travaillé dans l'obscurité, sous la terre, eux qui travaillaient à l'air libre. Non qualifiés, ils occupaient les postes les plus pénibles et les plus dangereux. Leur salaire mensuel, leurs primes ont servi à alimenter leurs familles

4 Marie Cegarra, De la flexibilité du travailleur étranger, *Manière de voir* 62, Le Monde Diplomatique, mars-avril 2002, Histoire(s) d'immigration, pp. 47-53.

restées au pays. Considérés comme de «très bons travailleurs», leurs contrats ont été renouvelés tant et si bien que ce flux migratoire conjoncturel se transforme en flux permanent qui se sédentarise. Les femmes, les enfants viennent peu à peu les rejoindre et s'implantent dans les territoires miniers où les mines continuent à produire. L'émigration d'hommes seuls se transforme en émigration familiale et révèle la question de leur intégration sociale, de celle de leurs femmes ainsi que la scolarité des enfants. Faisant partie des classes défavorisées, ils cumulent les handicaps supplémentaires de leurs différences. Aujourd'hui, si certains sont repartis au pays, beaucoup sont restés, différant d'un peu plus un retour illusoire. Ils se soucient de l'avenir de leurs enfants scolarisés ou qui entrent dans la vie active, de leurs retraites ou de leur santé. Tous ne sont pas mécontents. Certains se sont reconvertis dans le bassin minier, d'autres ont repris un petit commerce d'alimentation comme autrefois les Polonais avaient ouvert une boulangerie ou une boucherie. Mais la situation économique n'est pas similaire. Ainsi, pour beaucoup, l'émigration a été un échec. Ils sont aujourd'hui en fin de droits ou de nouveau licenciés économiques. Ils revendiquent la prise en compte de la vie qu'ils ont sacrifiée à la production et ressentent un très fort sentiment d'injustice. Alors qu'au «Bled», on attend d'eux une réussite assurée, ils cachent qu'ils sont au chômage. Sans travail, le père de famille se sent diminué dans sa fonction d'homme fort, possédant l'autorité propre au système patriarcal. Cette position de faillite partielle est exploitée par l'entourage familial ou communautaire pour qui l'exilé ne peut exister que par ce qu'il a acquis et réalisé matériellement. En ce sens le travail perdu consolide une double rupture, celle avec le pays d'origine, celle avec le pays d'accueil. Ils vivent isolés sans beaucoup de contacts avec les autochtones, avec les «français», parfois désœuvrés, avec la sensation d'avoir été utilisés puis rejetés. Le projet de départ était une manière pour l'émigré de dynamiser sa démarche en l'inscrivant dans un espoir de réussite économique et sociale. C'est ce qui lui a permis pendant de longues années de supporter les conditions de travail et les effets de rupture avec le pays d'origine. Par la suite, l'émigré a été contraint de maintenir l'illusion, l'idée de retour s'accompagnant d'autres impératifs, éloignant d'autant la réalisation effective. La mise à l'écart du monde économique et social a pour conséquence l'effondrement de cette illusion car elle touche à deux impossibles. Ainsi se termine un itinéraire par la fermeture d'une boucle où le sentiment d'abandon les transforme en individus de nulle part. On découvre alors que cette «catégorie de réserve» n'est pas temporaire mais continue. Paradoxalement, c'est au moment où, face à la montée du chômage, l'immigration perd sa légitimité aux yeux des employeurs et du gouvernement, que l'on constate que les travailleurs étrangers se sont confrontés plus intimement à la société d'accueil et que tous ne sont pas repartis au pays. De migrants de passage, marchandise comme une autre, ils sont devenus des citoyens, désormais partie intégrante de notre histoire.

## Zusammenfassung

Für prosperierende Kohlereviere waren seit dem 19. Jahrhundert weltweit hohe Zuwanderungsraten aus unterschiedlichsten Regionen charakteristisch. Die Zuwanderung von Marokkanern ist untypisch, weil sie noch zu einem Zeitpunkt erfolgte, als die Bergbaukrise sich bereits abzeichnete, als französische Bergleute sich notgedrungen aus dem Bergbau verabschiedeten. Erst Anfang der 1960er Jahre wurden Marokkaner aus überwiegend agrarischen Regionen angeworben. Die Situation dieser Reserve für die Übergangsphase verschärfte sich schrittweise mit der Schließung immer weiterer Zechen. Der Aufsatz analysiert die sozialen Folgen dieser „zynischen“ Anwerbepolitik und erklärt die resignative Position einer Minderheit (ca. 77.000 Bergarbeiter ohne Familienangehörige) zwischen Ausgrenzungstendenzen und Integrationszwang, zumal eine Rückkehr ins Heimatland verbaut ist.